



# Carrières – Statut

## Le personnel toujours mobilisé

### Séance du Comité Central d'Entreprise du 1<sup>er</sup> mars : la CGT aux côtés des salariés pour défendre le statut.

9h30 ouverture de la séance

« Monsieur le Gouverneur, les forces de l'ordre sont à nos portes, si vous avez pris de telles mesures c'est que vous craignez l'expression de la colère du personnel que vous savez très forte par rapport à votre projet de réforme des carrières.

Rien ne justifie que nous entérinions aujourd'hui les modifications du statut correspondantes. Nous voulons d'abord rencontrer le ministre de l'économie en intersyndicale et avec le Conseiller Général Représentant le Personnel, c'est ce que nous avons demandé hier soir à sa représentante qui a reçu une délégation CGT grâce à l'action de notre fédération des finances. »

- L'ensemble des organisations syndicales demande le report de l'avis.
- Le gouverneur refuse, il veut obtenir un avis le jour même.
- La délégation CGT demande une interruption de séance que le gouverneur rechigne à lui accorder.
- Elle va informer seule les salariés rassemblés dans le cadre du préavis de grève intersyndical devant les portes de la Banque bloquées par huit cars de CRS.
- La délégation CGT a la surprise, en entrant en séance, de constater que celle-ci a repris, sans l'attendre.

**« Vous avez peur de l'expression du personnel, elle vous dérange de plus en plus, dans une période où les réformes régressives s'enchaînent.**

**Que la séance ait repris sans la CGT est inacceptable. »**

Le gouverneur Ophèle déclare avoir pris les mesures de sécurité qu'il considérait adéquates. Il indique que des discussions auront lieu plus tard sur les raccords à la nouvelle grille des agents actuellement en poste, sur l'avenir des commissions d'avancement, sur la définition des postes de maîtrise fonctionnelle des bureaux et sur la réforme de la carrière des cadres.

**Selon lui, il faut modifier le statut tout de suite pour décliner ensuite la réforme des carrières.**

*« La réforme des carrières était une occasion unique de pouvoir reconnaître l'investissement des agents dans leur travail, leur adaptation continue aux nouveaux outils suite aux restructurations et aux évolutions successives, c'était l'occasion de reconnaître leurs qualifications croissantes. (...)*

*Contrairement à la réforme des carrières des fonctionnaires qui coûte à l'État, vous prétendez engager une réforme à coût nul, au moment où vous supprimez des emplois de façon massive et que vous restreignez les budgets des différentes directions. Vous vous efforcez de faire des économies sur le dos des employés, sur le dos des ouvriers, alors que l'érosion du pouvoir d'achat de ces agents est continue depuis plus de 10 ans.*

À ce jeu, vous ne vous rendez même pas compte de la colère, de la perte de confiance et même de la défiance des agents à votre endroit. L'introduction, il y a quelques années, de la concurrence entre eux que vous avez instaurée au détriment du travail d'équipe ne fait qu'amplifier leur désarroi. Leur démotivation et les risques psychosociaux dont le gouvernement de la Banque est aujourd'hui seul responsable s'étendent.

Votre projet a donné lieu à de piètres négociations malgré des préavis de grève unitaires successifs, le personnel s'est beaucoup mobilisé depuis des mois contre les régressions et les incertitudes qu'il contient, aujourd'hui encore le rassemblement devant l'entrée rue Driant malgré la pluie et les nombreux grévistes dans toute la Banque (des messages nous parviennent en ce sens de la papeterie et de nombreuses unités du réseau) montrent son désaccord et son rejet de votre projet.

**Aujourd'hui, alors que vous soumettez d'ores et déjà aux élus de cette instance la réécriture du statut liée à votre projet, aucune garantie n'a été donnée au personnel**

- **sur la carrière des cadres, alors même que vous présentez l'élargissement de la promotion interne vers cette catégorie comme une avancée ;**
- **sur le dispositif d'accès à la maîtrise fonctionnelle bureaux dont les postes ne sont même pas encore définis ;**
- **sur l'avenir du paritarisme et des commissions d'avancement ;**
- **sur les raccords à la nouvelle grille des agents actuellement en poste.**

Les hésitations de votre côté suite aux questions des élus en séance montrent que la réforme n'est pas aboutie.

Notre statut, précurseur de celui de la fonction publique, est issu du front populaire. C'est une conquête sociale que beaucoup nous ont envié que vous mettez à mal sans état d'âme, dans la précipitation, avec des zones d'ombre nombreuses sur lesquelles vous venez de prendre l'engagement de discuter ce qui ne nous satisfait aucunement.

Et puis, Monsieur le gouverneur, Monsieur le directeur général des ressources humaines, une question nous taraude et taraude tout autant le personnel en grève aujourd'hui : que valent vos engagements ?

Nous vous redemandons solennellement le report de la consultation de cette instance après que toutes les incertitudes aient été levées et que toutes les négociations correspondantes aient eu lieu.

Concernant les modifications du statut des agents de la Banque de France, qui est emblématique, la déception et la colère du personnel sont très fortes, et ne pas le comprendre, décider de ne pas l'entendre n'est pas digne du gouvernement d'une Institution comme la nôtre.

**Vous devez absolument reporter la consultation des élus ! »**

- Pas d'avis des syndicats (sauf CFE-CGC qui donne un avis négatif) sur le point de l'ordre du jour « projet de modifications du statut du personnel ».
- Avis négatifs sur la réforme des carrières des autres syndicats, sauf CGT et CFDT qui ont refusé de prendre part au vote et de donner un avis.

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars les services du siège étaient quasiment vides pendant tout ou partie de la journée, les grévistes étaient nombreux partout dans le pays.**

La CGT, à vos côtés, n'abandonne pas.

La défense de vos intérêts est sa raison d'être.

Partout où la CGT est forte elle organise la lutte contre les projets qui nuisent aux salariés et aux usagers de nos missions de service public (« Ambitions 2020 », Réforme des carrières, etc.)

**Prochaines étapes :**

- continuer à agir auprès du ministère des finances afin d'obtenir une entrevue de l'intersyndicale et demander l'arbitrage du ministre ;
- continuer à porter vos revendications lors de chacune des discussions avec la DGRH, liée au projet de réforme des carrières (dispositif de promotion interne, raccords aux nouvelles grilles, définition des postes et accès à la maîtrise fonctionnelle des bureaux, carrières des cadres) ;
- continuer à défendre l'égalité de traitement des salariés pour l'avancement quelle que soit leur affectation, contre les injustices et l'arbitraire, lors de chacune des discussions liée à la réforme du paritarisme et des commissions d'avancement ;
- continuer à s'opposer aux projets néfastes de l'employeur en étant acteur dans l'entreprise.

La délégation CGT au CCE du 1<sup>er</sup> mars  
Le secrétariat national